Obtenez votre Maitrise en criminologie à l'Université de Kinshasa!

Réalisez votre rêve avec l'École de criminologie de l'Université de Kinshasa en suivant les cours en mode hybride (en ligne et en présentiel).

Une opportunité sans précédent! À partir de l'étranger, de votre maison et de votre bureau, vous pouvez désormais suivre les cours de criminologie depuis l'École de criminologie de l'Université de Kinshasa pour en devenir un spécialiste dans l'une de filières (ci-dessous) de la criminologie, avec les meilleurs Enseignants des grandes Universités du monde.

Voici les 6 filières que l'École offre par des enseignements en présentiel et par zoom

Encore une chance pour vous

inscrire avant le 20 oct. 2023

Attention: les places sont limitées!

- 1. SECURITÉ INTERIEURE
- 2. CRIMINOLOGIE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
- 3. GESTION DE LA PAIX ET DES CONFLITS
- 4. PROTECTION DE L'ENFANT
- 5. CRIMINALISTIQUE
- 6. INTERVENTION CRIMINOLOGIQUE



Le candidat doit être détenteur d'un diplôme de licence ou de Maîtrise, notamment, dans les disciplines ci-après : Sociologie, Anthropologie, Psychologie, Sciences politiques, Relations internationales, Philosophie, Lettre et Communication, Histoire, Droit, Informatique, Économie, Environnement.

1. SÉCURITÉ INTÉRIEURE

- Expliquer les situations problèmes dans les différents secteurs de la société congolaise, qu'elles soient criminalisées ou non, ainsi que les modalités de leur gestion en tenant compte de leur complexité;
- Organiser la gouvernance de la sécurité en contexte congolais au niveau national ou provincial en vue de l'émergence et de la consolidation d'un Etat sécurisé et sécurisant par la promotion des droits fondamentaux de nature civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des citoyens ;
- Concevoir un plan, un dispositif ou un programme de prévention des situations criminalisées en contexte congolais ;
- Concevoir un plan, un dispositif ou un programme de sécurité en identifiant des facteurs de risques susceptibles de compromettre les intérêts de l'Etat ou les droits des citoyens;
- Gérer les situations d'insécurité dans les milieux urbains congolais d'une manière compatible avec le respect dû aux droits des citoyens garantis par la Constitution.

2. CRIMINOLOGIE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

- Expliquer les situations problèmes dans les différents secteurs de la société congolaise, qu'elles soient criminalisées ou non, ainsi que les modalités de leur gestion en tenant compte de leur complexité;
- Analyser les formes et les enjeux de la criminalité économique et environnementale en contexte congolais en vue d'en assurer le contrôle et d'en organiser la prévention ;
- Concevoir une politique publique de contrôle de la criminalité et environnementale dans le contexte congolais.
- Organiser la gouvernance économique et environnementale en prenant en compte les points de vue de toutes les parties prenantes ainsi que les risques de survenance des actes de criminalité économique et environnementale en vue d'assurer leur prévention.

3. GESTION DE LA PAIX ET DES CONFLITS

- Expliquer les situations problèmes dans les différents secteurs de la société congolaise, qu'elles soient criminalisées ou non, ainsi que les modalités de leur gestion en tenant compte de leur complexité.
- Concevoir un mécanisme de portée nationale, régionale ou internationale susceptible de contribuer à l'instauration d'une paix durable.
- Assurer la gouvernance des institutions nationales, régionales ou internationales publiques ou privées chargées du maintien ou du rétablissement de la paix et de la prévention des conflits.
- Identifier les facteurs de risques de survenance des conflits nationaux ou internationaux et contribuer à leur gestion en prenant en compte les points de vue de différentes parties.

4. PROTECTION DE L'ENFANT

- Expliquer les situations problèmes dans les différents secteurs de la société congolaise, qu'elles soient criminalisées ou non, ainsi que les modalités de leur gestion en tenant compte de leur complexité;
- Assurer la protection des droits de l'enfant dans les différentes situations en évitant toute forme de stigmatisation et en accompagnant chaque enfant dans le respect de son intérêt supérieur.
- Concevoir une politique de protection des droits de l'enfant au niveau national ou international au moyen des actions de plaidoyers auprès des acteurs politiques et institutionnels.
- Gérer un mécanisme de protection de l'enfant au niveau tant national qu'international en vue de la promotion des droits de l'enfant ;

5. CRIMINALISTIQUE

- Expliquer les situations problèmes dans les différents secteurs de la société congolaise, qu'elles soient criminalisées ou non, ainsi que les modalités de leur gestion en tenant compte de leur complexité;
- Faire preuve de la maîtrise du processus de constitution de la preuve technique et scientifique et évaluer sa fiabilité dans le cadre du fonctionnement de la justice pénale en contexte congolais.
- Expliquer le processus de la construction judiciaire du crime à travers l'intervention des spécialistes de la police technique et scientifique et des autres experts intervenants dans ce processus.
- Assurer l'administration de la preuve technique et scientifique dans le cadre de la justice et de la gestion d'un service destiné à administrer la preuve des situations problématiques criminalisées ou non aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

6. INTERVENTION CRIMINOLOGIQUE

- Identifier et expliquer les situations problèmes dans les différents secteurs de la société congolaise, qu'elles soient criminalisées ou non, ainsi que les modalités de leur gestion en tenant compte de leur complexité.
- Evaluer les facteurs criminogènes et les besoins psychosociaux d'une personne présumée ou coupable d'avoir commis une infraction et les risques qu'elle représente en vue d'assurer sa réinsertion sociale.
- Evaluer les besoins psychosociaux d'une population à risque, d'une personne victime d'un acte criminel, d'une personne en situation de vulnérabilité ou de privation de liberté en vue de son accompagnement.
- Organiser un plan d'intervention auprès des personnes privées de liberté, des victimes d'actes criminels ou de toute personne en situation de vulnérabilité dans le respect de ses droits.
- Développer les capacités d'une personne privée de liberté, de la victime ou de toute personne en situation de vulnérabilité en vue de favoriser l'intégration dans la société de l'être humain en tenant compte de son environnement

Contact, information et inscription

Pour l'année académique 2023-2024

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE - UNIVERSITÉ DE KINSHASA

Emails:

ecole.criminologie@unikin.ac.cd rens200@yahoo.fr

Tél. WhatsApp: +243 84 130 70 51/ +243 81 36 57 483

NB: Places limitées!